

COMMUNIQUE DE PRESSE

LE PTZ NEUF, L'OUTIL INDISPENSABLE CONTRE LA SEGREGATION TERRITORIALE

Le projet de loi de finances pour 2020 ne proroge pas le PTZ neuf hors grandes métropoles. Selon les propos du ministre de l'Action et des Comptes publics, Gérard Darmanin, cette décision relèverait de la volonté de contenir l'artificialisation des sols.

L'expérience du rabotage du dispositif sur ces mêmes territoires révèle pourtant le contraire. De fait, après le temps de mise en place de cette révision en 2018, période aussi marquée par la suppression de l'APL accession, l'assouplissement des conditions de crédit a permis un rebond du neuf depuis le début 2019, qui se concentre sur les seuls territoires les moins denses.

Ainsi, les ventes dans l'individuel diffus progressent de 4 % en glissement annuel sur huit mois à fin août 2019, alors que l'individuel groupé plonge de 9 % et que le collectif se stabilise tout juste sur le premier semestre 2019 rapporté au premier semestre 2018.

Mieux encore, en glissement annuel sur les huit premiers mois de 2019, les logements individuels autorisés reculent de 7 % à 8 % partout, à la seule exception des territoires les moins urbanisés (la zone C) où la progression se lit à 4 % ! Ce redressement (+2 300 logements autorisés) permet même de compenser pour moitié le recul sur le reste du territoire (-4 200).

Enfin, contrairement aux attentes, le rabotage du PTZ neuf n'a pas conduit à un repliement du PTZ dans l'ancien, les deux segments ayant reculé en 2018 avant qu'en zones « non tendues » (B2 et C), le premier n'accélère 3,5 fois plus vite que le second sur le premier semestre 2019.

Pour Jacques Chanut, Président de la FFB, « *tous ces éléments convergent pour démontrer que la suppression du PTZ neuf hors grandes métropoles se traduira par encore plus d'artificialisation des sols. Les ménages jeunes ou modestes, sans apport personnel, iront chercher des terrains moins chers, donc plus loin des zones urbaines pour réaliser leur rêve d'accession. Il y a là une injustice sociale difficile à comprendre, qui empêche les jeunes de pouvoir « construire au pays » ! Faute d'y parvenir, certains se trouveront assignés à résidence, un non-sens économique et social tout aussi difficile à comprendre.* »

Contact :

Anaïk CUCHEVAL - Tél. : 01 40 69 51 39

cuchevala@national.ffbatiment.fr - [@AnaikCucheval](https://twitter.com/AnaikCucheval)